

COMPTE-RENDU

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

du 15 AVRIL 2015 à 20H00

Approbation du compte-rendu de la séance du 25 mars 2015

Le compte-rendu du 25 mars 2015 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Réalisations dans le cadre des délégations accordées au Maire

Monsieur le Maire informe, qu'en vertu des délégations qui lui ont été accordées par délibérations du 9 avril et du 10 décembre 2014, les devis suivants ont été retenus :

- N E A N T

Avant-projet d'aménagement des abords de la salle des fêtes et du complexe sportif

Monsieur le Maire invite Mickaël DUBOIS à présenter l'avant-projet retravaillé par le Cabinet LEGENDRE suite à la réunion de la commission « Grands travaux » du 8 avril 2015.

La commission propose :

- mise en place d'un sens unique rue Pierre Simon vers la rue des Magnolias pour permettre le passage du camion de ramassage des ordures ménagères et créer des places de parking,
- fermeture de la rue Pierre Simon au niveau premier terrain de football,
- création d'allées piétonnières en bicouche de couleur pour rejoindre la rue d'Anjou et la rue des Lavandières,
- réalisation en enrobé de la voirie et des parkings à l'arrière de la salle des fêtes et entre la salle des fêtes et le complexe sportif,
- matérialisation des parkings à l'arrière du complexe sportif,
- réalisation en enrobé de l'entrée du foyer du complexe sportif.

Concernant le devant de la salle des fêtes, la commission propose de réaliser dans l'immédiat de petits aménagements :

- plantation d'arbres,
- terrain de boules,
- installation de bancs et jeux pour enfants.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **VALIDE** l'avant-projet présenté concernant l'entrée (rue Pierre Simon) et la partie arrière des salles,
- **DEMANDE** que le maître d'œuvre vérifie les points suivants :
 - emplacement de la citerne à gaz du complexe sportif / places de parking prévues
 - emprise de la zone de lavage des chaussures des footballeurs / allée piétonne
- **INVITE** la commission à poursuivre sa réflexion sur l'aménagement du devant de la salle des fêtes.

Groupement de commande pour le site internet

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le code des marchés publics et notamment son article 8 relatif aux groupements de commandes,

Vu la délibération de la commune de Domalain en date du 30 mars 2015 approuvant le groupement,

Considérant l'intérêt d'adhérer au groupement de commandes notamment pour bénéficier des effets d'économie d'échelle qu'il permet ;

Considérant la création d'un groupement de commandes constitué à l'échelle de 11 communes du territoire de Vitré Communauté, (**Bais, Balazé***, Champeaux, Châtillon-en-Vendelais, Domalain, Erbrée, Louvigné-de-Bais, Marpiré, St-Didier*, Val d'Izé, Vergéal)

* Ces deux communes se sont retirées du groupement.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** l'adhésion de la commune au groupement de commandes concernant la création d'un squelette de site internet pour les communes, et dont la commune de Domalain assurera le rôle de coordonnateur.
- **APPROUVE** les termes de la convention constitutive du groupement de commandes, annexée à la présente délibération.
- **DESIGNE** M. BÉGASSE Pierre, représentant de la commune auprès de la commission d'examen des offres liées à la consultation pour ce marché.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Groupement de commande pour le Point à temps

M. le Maire expose à l'assemblée ce qui suit.

Les communes de St M'Hervé, Montautour, Princé, Châtillon-en-Vendelais, Erbrée, La Chapelle-Erbrée, Bréal sous Vitré, Mondevert ont décidé de lancer une consultation sous forme de groupement de commandes, ainsi que les y autorise l'article 8 du code des marchés publics, afin de réaliser des économies d'échelles pour réaliser les travaux de voirie 2015 de Point à Temps Automatique (PATA).

Considérant qu'il convient de créer un groupement de commandes par convention établie pour la durée des travaux de PATA pour l'année 2015, par délibération de chacun des membres du groupement ;

Considérant que la commune de ST M'HERVE sera coordinatrice du groupement de commandes pour l'année 2015 ;

Considérant la nécessité de désigner pour chacune des communes membres un représentant titulaire et un représentant suppléant au sein de l'assemblée délibérante pour siéger à la commission d'examen des offres liées à la consultation d'entreprises pour réaliser les travaux PATA 2015 sur les communes du groupement ;

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **CONFIRME** son adhésion en 2015 au groupement de commandes pour réaliser les travaux de PATA 2015 ;
- **DESIGNE** M. AUBERT Denis, représentant titulaire, et M. ERRARD Michel, représentant suppléant, de la commune auprès de la commission d'examen des offres liées à la consultation pour ce marché.
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer la convention de groupement de commandes pour l'opération de P.A.T.A. 2015.

Groupement de commande pour l'entretien de l'éclairage public

M. le Maire expose à l'assemblée ce qui suit.

Les communes de Bréal-Sous-Vitré, Mondevert, *La Chapelle-Erbrée* et Erbrée ont décidé de lancer une consultation sous forme de groupement de commandes, ainsi que les y autorise l'article 8 du code des marchés publics, afin de réaliser des économies d'échelles pour confier à un prestataire l'entretien de l'éclairage public sur une période de 4 ans.

Considérant qu'il convient de créer un groupement de commandes par convention établie pour la durée du marché, par délibération de chacun des membres du groupement ;

Considérant la nécessité de désigner pour chacune des communes membres un représentant titulaire et un représentant suppléant au sein de l'assemblée délibérante pour siéger à la commission d'examen des offres ;

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **CONFIRME** son adhésion en 2015 au groupement de commandes pour confier à un prestataire l'entretien de l'éclairage public ;
- **DESIGNE** M. BEGASSE Pierre, représentant titulaire, et Mme PINSARD Patricia, représentant suppléant de la commune auprès de la commission d'examen des offres liées à la consultation pour ce marché.
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer la convention de groupement de commandes pour l'entretien de l'éclairage public.

Extension du réseau électrique au lieu-dit la Haute Haie

Monsieur le Maire expose qu'une extension du réseau électrique est nécessaire pour raccorder la future habitation de M. de MONTCUIT Hugues objet d'un permis de construire PC 03510514V0008 au lieu-dit « la Haute Haie ». Le coût de ce raccordement s'élève à 2 600 €.

M. de MONTCUIT s'engage à rembourser cette somme à la commune qui réglera la facture au Syndicat Départemental d'énergie (SDE 35).

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** M. le Maire à émettre le titre correspondant.

Divers

- Acte dépôt de pièces : lotissement de Verdon 2 (*Complément à la délibération du 24 janvier 2014*)

Vu la délibération du 24 janvier 2014 fixant le prix de vente des lots du lotissement de Verdon 2 et désignant maître de GIGOU, notaire à Vitré pour la rédaction des promesses et actes de vente,

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DESIGNE** Maître de GIGOU, notaire à Vitré pour l'établissement de l'acte de dépôt de pièces du lotissement de Verdon 2,
- **AUTORISE** M. le Maire à accomplir toutes les formalités administratives nécessaires et notamment à signer l'acte de dépôt de pièces.

- Groupe Stratégie
Prochaine réunion le 7 mai 2015 à 20h00
- Chemins de randonnée
 - Inventaire fini
 - 10 cas réglés, 20 cas en cours d'achat
 - Tour des chemins intéressants en cours
 - Puis définition du schéma directeur
 - Et échange, location ou vente des chemins restant après ENQUÊTE PUBLIQUE
- Lancement révision PLU
 - Classique pour les zonages
 - Avec vision à long terme pour :
 - Aménagement du bourg
 - Les écarts et Lieux-dits
 - Circulation
 - ➔ Grands axes, Pistes cyclables, Randonnée ...
 - Futurs lotissements
 - Zones artisanales
- Réunion commission « Agréable à vivre » : **lundi 27 avril 2015 à 20h00**
- Réunion des artisans : **mercredi 29 avril 2015 à 20h30**
- Organisation de l'Ultra-tour par Vitré Communauté

Le dimanche 7 juin besoin 4 personnes

- Réunion commission finances : **à fixer dernière semaine avril**
- Réunion CAO : **mardi 12 mai 2015 à 20h00 horaire à confirmer avec NTE**

- **Prochaine réunion conseil municipal : les 27 mai 2015, 10 juin 2015, 8 juillet 2015**